

COÛTS SUPPLÉMENTAIRES ÉVENTUELS:

Indemnisation de la mère porteuse en cas de césarienne	1 500 EURO
Indemnisation de la mère porteuse en cas de jumeaux	2 000 EURO
Indemnisation de la mère porteuse en cas de perte éventuelle d'organes	1 500 EURO
Supplément pour l'accouchement de jumeaux (services de maternité)	200 EUROS
Supplément pour les services de l'agence en cas de grossesse de jumeaux (y compris les documents supplémentaires)	1 000 EURO
Supplément pour PGD NGS 24 type de chromosome (pour 1 cycle de FIV)	1 350 EUROS pour 10 embryons

* Termes et conditions du programme de maternité de substitution avec le paquet de don d'ovules de FIV avec nombre illimité de tentatives

1. Le sperme du père biologique doit correspondre aux exigences standard du laboratoire IVMED. Le spermogramme, le test de fragmentation de l'ADN, le caryotype doivent être envoyés à l'avance pour confirmer les conditions de la garantie.

Veillez faites attention! Les spermatozoïdes après TESA sont inacceptables

2. Le programme de maternité de substitution avec un forfait de don d'ovules illimité offre la possibilité un nombre illimité de tentatives pour atteindre la grossesse d'une mère porteuse qui devrait mener à la naissance d'un enfant.

3. La possibilité de remplacer un candidat dans un donneur d'ovules n'est pas limitée, mais la nécessité de remplacer un candidat dans un donneur d'ovules doit être confirmé par un conseiller médical du Centre médical IVMED.

